

LE PRÉSIDENT

Dominique DUPILET
Président du Conseil
Général
Membre Honoraire
du Parlement

Monsieur Jean-Louis BORLOO
Ministère de l'Ecologie, du Développement
et de l'Aménagement Durables
246 Boulevard Saint Germain
75000 PARIS

Réf : D0800128 - BF

Monsieur le Ministre,

Le Grenelle de l'Environnement a été l'occasion de dresser un bilan des menaces que les activités humaines font peser sur la biosphère et par là-même sur notre avenir à tous. Les travaux du G.I.E.C. permettent de commencer à appréhender les multiples conséquences du réchauffement climatique sur les Hommes et les territoires.

L'élévation du niveau des mers et des océans, dont l'amplitude est encore incertaine, aura un impact important sur le Pas-de-Calais, et ce quelle que soit l'hypothèse retenue. Une montée des eaux de l'ordre de 1 mètre d'ici à la fin du siècle - voire 1,6 mètre comme le prévoit une récente étude publiée dans la revue « Nature Géoscience » - serait une véritable catastrophe pour les 40 000 hectares du département situés en dessous du niveau de la mer.

Sans attendre l'échéance de la fin du siècle, la multiplication d'évènements climatiques extraordinaires, nous fait craindre une catastrophe civile sans précédent.

La conjonction de plus en plus fréquente de tempêtes et de pluies torrentielles - la pluviométrie a ainsi augmenté sur la zone de 30 % en 5 ans - a montré l'extrême vulnérabilité du système de gestion des eaux que sont les waterings, du fait de la vétusté et de l'insuffisance capacitaire des stations de pompage. C'est ainsi que le 8 novembre dernier, nous avons frôlé une catastrophe similaire à celle du 31 janvier 1953, qui avait vu l'ensemble de la plaine de Flandre, de Calais aux Pays-Bas, noyé sous les eaux.

www.pasdecalais.fr



Les Conseils Généraux du Pas-de-Calais et du Nord assument, au-delà de leurs compétences obligatoires et depuis une trentaine d'années, la responsabilité du fonctionnement de l'Institution Interdépartementale des Wateringues. Le désengagement unilatéral de l'Etat depuis 2005 du financement des investissements de l'Institution pose très clairement la question de sa responsabilité dans un domaine qui ne peut plus être considéré comme un problème d'aménagement du territoire, mais comme un problème de Sécurité Civile.

Aussi, Monsieur le Ministre, permettez-moi au nom des Conseillers Généraux, des élus locaux et surtout des habitants des territoires concernés, d'attirer votre attention sur la responsabilité du Gouvernement et plus généralement de l'Etat lorsque surviendra la catastrophe que nous redoutons tous.

Je vous prie de croire, Monsieur le Ministre, l'assurance de mes meilleurs sentiments.



Dominique DUPILET

LE PRÉSIDENT

Dominique DUPILET
Président du Conseil
Général
Membre Honoraire
du Parlement


Madame Michèle ALLIOT-MARIE
Ministre de l'Intérieur, de l'Outre-Mer et des
Collectivités Territoriales
Place Beauvau
75800 PARIS Cedex 08

Réf : P0800043 - BF

Madame la Ministre,

Je vous prie de bien vouloir trouver ci-joint copie du courrier que j'adresse ce jour à Monsieur Jean-Louis BORLOO, Ministre de l'Ecologie, du Développement et de l'Aménagement Durables.

Vous en souhaitant bonne réception, je vous prie de croire, Madame la Ministre, l'assurance de mes meilleurs sentiments.



Dominique DUPILET

www.pasdecalais.fr